



ADMINISTRATION COMMUNALE DE WOLUWE-SAINT-PIERRE
Avenue Charles Thielemans 93
1150 BRUXELLES

Service Secrétariat

Réponse à une question écrite d'un conseiller communal

QUESTION ECRITE

Demande de :	Jonathan de Patoul
Date :	8 mai 2026
Adressée à :	Tanguy Verheyen, Premier Échevin, en charge des crèches

Sujet :

Monsieur l'Échevin,

Dans le Wolumag du mois de mai 2026 (page 47), il est indiqué :

« Par ailleurs, je tiens à rappeler que, suite au déménagement du CPAS et de toutes ses équipes dans le nouveau bâtiment de la rue François Gay, le projet de crèche qui devait s'y installer sera entièrement compensé par un nouveau projet, comme le Collège s'y est engagé. »

Cette information appelle plusieurs questions.

1. Le Collège communal a-t-il adopté une décision formelle entérinant la création d'une nouvelle crèche ou l'ouverture d'un nombre de places d'accueil équivalent à celles perdues à la suite de la réaffectation du bâtiment situé rue François Gay ?
2. Un ou plusieurs sites ont-ils déjà été identifiés pour permettre la création de ces nouvelles places d'accueil ?
3. Un calendrier de réalisation ou de mise en service a-t-il été établi pour cette compensation, sachant que l'ouverture initialement envisagée de ces places était annoncée pour le printemps 2026 ?
4. Quel sera le coût supplémentaire par place d'accueil ?

Nous remercions le Collège pour les précisions qu'il pourra apporter concernant l'évolution de ce dossier important pour les familles de la commune.

REPONSE

Monsieur le conseiller communal,

Nous avons le plaisir de répondre à votre demande de question écrite.

Nous vous confirmons qu'une délibération a été adoptée par le Collège des Bourgmestre et Echevins en date du 18 décembre 2025 : "Considérant l'engagement que les 28 places seront intégralement compensées ailleurs dans le délai le plus rapide possible et que ce choix ne créera dès lors pas de changement de politique d'accueil de la petite enfance". Cette délibération a été approuvée à l'unanimité des membres du Collège.

Le travail est en cours afin de mettre en œuvre l'ouverture de ces nouvelles places et dans des lieux éligibles sans pouvoir communiquer de calendrier. Il convient de souligner que la date initiale d'ouverture était prévue avant 2020 et non au printemps 2026 comme indiqué dans votre question. Pour rappel le projet François Gay a été introduit en 2014 auprès de la SLRB et a connu de très nombreux retards sur les calendriers annoncés. Il n'est dès lors pas possible en l'état de communiquer quelque projection de coût.

Dès à présent, et sans préjudice au projet de nouvelle crèche, nous améliorons le service d'accueil de la petite enfance dans nos crèches communales et avons augmenté le nombre d'enfants wulusampétrusiens accueillis en crèche grâce à une meilleure occupation de celles-ci et une priorité effective octroyée aux enfants habitants la commune.

Fait à Woluwe-Saint-Pierre, le 8 juin 2026

Pour le Collège des Bourgmestre et échevins,

Le Bourgmestre, // L'échevin délégué,

Signature

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a horizontal line and a small flourish.

NB : réponse signée à remettre au secrétariat qui se charge de l'envoi de la réponse au conseiller communal.